

Actualiser ses compétences

Ref: PR-TECH-MMI-1R

DURÉE : 2 Jours (14H)

Prix : 1 190,00 € HT



PRÉSENTIEL



Objectifs et compétences visés

- Maintenir les compétences acquises lors du stage " Devenir vérificateur qualifié d'extincteurs portatifs et mobiles " (réf. PR-TECH-MMI-1).
- Identifier les techniques et les matériels nouveaux.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Vérificateurs professionnels et personnes chargées dans les entreprises, les établissements, de l'exploitation et de la maintenance des extincteurs portatifs et mobiles.

Prérequis

Etre titulaire de l'attestation de compétence délivrée par CNPP (indépendamment de la certification APSAD de Service) ou du CAP d'agent vérificateur d'appareils extincteurs.

Contenu de la formation

Théorie

- Rappel sur les différentes technologies des appareils extincteurs.
- Évolution de la réglementation, des normes et du référentiel APSAD R4.

Pratique

- Maintenance : travaux pratiques sur un parc d'extincteurs de marques différentes permettant de réaliser les opérations de maintenance préventive et corrective.

Modalités

Modalités d'évaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle de connaissances.

Nos plus

Le référentiel APSAD R4 est remis à chaque participant.

Maintenance sur les extincteurs à pression auxiliaire et permanente avec ouverture et rechargement.

Ce stage constitue un excellent recyclage pour les personnes ayant suivi la formation "Devenir vérificateur qualifié d'extincteurs portatifs et mobiles" (réf. PR-TECH-MMI-1) ou le CAP AVAE depuis plus de trois ans.

En bref

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants



Les prochaines sessions

Du 25/11/24 au 26/11/24

Vernon

1 190,00 € HT

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

0821 20 2000